



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod DOC 19.01

Deposé / Reçu le



22012513

20 JAN. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0418 020 510

Nom

(en entier) : ETABLISSEMENTS STEYLEMANS

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Boulevard Emile Bockstael 412 - 414 à 1020 Bruxelles

Objet de l'acte : Renouvellement de mandat

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire du 28 septembre 2020 :

Après délibération, l'assemblée générale décide à majorité de :

Renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Steylemans étant arrivé à échéance le 14 septembre 2020,
il est reconduit pour une nouvelle période de six ans venant à échéance le 14 septembre 2026.

L'assemblée donne procuration à la société RENVAL SPRL – BE 0456 197 631, afin d'effectuer les démarches de publication du présent procès-verbal et de représenter la société tant vis-à-vis du Greffe du Tribunal de l'Entreprise et de la Banque Carrefour des Entreprises dans le cadre des décisions prises lors de la présente assemblée générale

Pour Extrait conforme,
Olivier Steylemans
Administrateur-délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).